



**ASSEMBLEE GENERALE DU 4 FEVRIER 2006 A BREITENBACH -
Mairie - 14 Heures**

Après émargement de la feuille de présence par les présidents ou représentants des associations et OBL affiliés, il est constaté que 20 structures sur 22 sont présentes ou représentées pour un nombre de voix de 2 742 sur un total de 2 817.

Le quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, la séance est ouverte.

Le Président NICOLINI souhaite la bienvenue à tous les Présidents présents ainsi qu'aux représentants des structures affiliées à la Ligue d'Alsace, et à Monsieur Gérard DELACOTE Cadre Technique National.

Sont excusés : Monsieur Jean-Claude BENI NTENDE - Président de la FFVL,
 Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports,
 Monsieur le Président du Conseil Régional ALSACE,
 Monsieur le Maire de la Commune de BREI TENBACH, retenu par des obligations de dernière minute, et qui met gracieusement la salle à notre Disposition : il en est vivement remercié.

L'ordre du jour que le Comité propose est le suivant :

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 19 février 2005
- Rapport moral et rapport des commissions
- Rapport financier et rapport des réviseurs aux comptes
- Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2006
- Renouvellement quote -part des clubs
- Divers et tour de table.

APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 FEVRIER 2005

Toutes les structures ont été destinataires du P.V. de l'Assemblée Générale du 19 février 2005 ; il est approuvé sans remarque à l'unanimité des membres présents.

RAPPORT MORAL

Le Président NICOLINI donne lecture de son rapport moral (voir annexes). Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

RAPPORTS DES COMMISSIONS (ci annexés)

En ce qui concerne la commission formation : En l'absence de Philippe MARCK retenu par la réunion du Comité Directeur FFVL qui se tient ce même jour à LYON, le Président NICOLINI donne lecture du rapport qui suscite quelques interrogations, notamment en ce qui concerne les résultats chiffrés. Le Président s'engage à interroger Philippe MARCK et à communiquer

l'information correcte. – *Après discussion avec Philippe, il s'avère qu'effectivement les chiffres des subventions sont inversés au niveau des deux structures qui sont intervenues, et que la notion de « remise attribuée » est un chiffrage approximatif de l'investissement apporté par les deux structures.*

En ce qui concerne la commission des sites : la Ligue est à la recherche d'interlocuteurs pour les sites moyenne et nord Alsace, cette tâche était assurée auparavant par Yves DUSSOURD. Benoit RAVANAT – 13, rue de Mutzig – 67120 – MOLSHEIM – Tél. 06 79 77 40 30 – membre de Grand Vol se propose pour assurer ce rôle.

Jean-Claude MESSMER demande s'il existe une liste exhaustive des sites de pratique en ALSACE. Le Président lui répond que cette liste a été réalisée par Gérard DELACOTE dans le cadre du dossier NATURA 2000, et de celui du recensement des sites de pratiques sportives en général.

Greg BLONDEAU – Air Aile – demande des explications quant au non-fonctionnement de la balise du Treh en hiver. Ce non-fonctionnement est imputable au gel ou à un problème technique et informatique sur le site du CEM. Il est proposé d'installer un lien du site du CEM – balise vers le site Théo.

En ce qui concerne la commission compétition : Greg BLONDEAU nous informe de son souhait de proposer et d'encadrer en 2007 un stage destiné aux compétiteurs, et aux jeunes pilotes souhaitant se tourner vers la compétition. Le Président lui suggère d'étudier le dossier en liaison avec le responsable de la compétition Fabrice SIBILLE.

Greg s'interroge également sur les aides accordées aux compétiteurs classés « haut-niveau » qui ont une charge financière lourde pour 8 à 10 semaines de compétition sur une saison. Fabrice lui répond que ces compétiteurs sont soutenus par la Fédération et non par la Ligue. Gérard DELACOTE conforte les réponses en précisant que les instances intervenants pour le soutien au « haut-niveau » sont différentes, cela est vrai pour toutes les disciplines sportives, l'on peut néanmoins essayer d'influer les décisions par des dossiers.

Jean-Claude MESSMER pense qu'effectivement la filière « haut niveau » doit être valorisée. Il déplore néanmoins que les clubs et les Ligues ne soient pas informés des engagements et des résultats, ils pourraient être ainsi associés ou à l'origine d'une promotion par les médias.

En ce qui concerne les lieux de déroulement des compétitions nationales, Pierre BLANDEAU pense que les clubs et les Ligues devraient pouvoir s'exprimer à ce sujet.

André LEFAOU propose la mise en place d'une convention liant le compétiteur à la Ligue via les aides obtenues, avec obligation pour le compétiteur de présenter un prévisionnel et un bilan de fin d'année, avec une possibilité de réajustement. Cette convention permettrait également aux instances de disposer d'informations pour les médias.

Le Comité directeur de la Ligue débattrait de ces propositions.

En ce qui concerne la commission KITE gérée par Rémy KAUFFMANN, Jean-Claude MESSMER signale que l'interlocuteur KITE pour le Bas-Rhin est Patrick KREMER. Etant responsable de la commission sites de la Fédération, Jean-Claude signale que tous les crédits 2005 n'ont pas été consommés.

Les rapports des commissions sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Rapport financier et rapport des réviseurs aux comptes

La révision des comptes par les réviseurs, Bernard FAAS et Pascal DAMBROSIO, désignés lors de l'Assemblée Générale 2005 n'ayant pu se faire, l'Assemblée Générale désigne deux nouveaux réviseurs aux comptes qui sont Laurent BOYE du Club EST AILES et Pierre BLANDEAU du Club PLURI AILES.

Après vérification, Laurent BOYE au nom des deux réviseurs propose à l'Assemblée de donner quitus au Trésorier, pour la sincérité et la tenue des comptes.

Le rapport financier 2005 ci-annexé est adopté à l'unanimité des membres présents moins 145 voix du Club RI BAMB'AI LES représenté par Patrick KREMER qui manifeste sa désapprobation pour cause de non application de la procédure prévue pour la révision des comptes.

Les réviseurs aux comptes pour l'exercice 2006 sont désignés : il s'agit de Christian ARNOLD du club Voltige et de Bertrand BOHRHAUER du club Evolution vol libre.

Budget prévisionnel 2006 (annexé)

Le budget prévisionnel 2006 est adopté à l'unanimité des membres présents. Pierre BLANDEAU demande si le budget prévisionnel sera exécuté tel que voté par l'Assemblée Générale. Jean-Claude MESSMER lui répond que le budget est « prévisionnel », et que le Comité Directeur de la Ligue a autorité pour le réajuster en cours d'exercice.

Le Président NI COLINI relève le contrat pluriannuel signé avec la Région ALSACE, se traduisant par une aide financière de deux fois 5 000€. Ce dossier a été négocié par le Vice-Président de la Ligue, Jean-Claude MESSMER.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des membres présents.

Renouvellement quote-part des clubs pour 2007

Le Président propose de maintenir le taux de la quote-part reversée par les clubs à la Ligue, soit 4€ pour les licenciés volants et 2€ pour les licenciés élèves annuels.

Le renouvellement de la quote-part clubs pour 2007 est voté à l'unanimité, aux taux précisés.

DIVERS

Gérard DELACOTE informe de l'organisation du 8 au 12 mai au Markstein d'un stage d'accompagnateur de club. Il annonce également une nouvelle architecture pour l'accès au Monitorat Fédéral. Il nous fait part de nouvelles réunions concernant l'espace aérien ; ces réunions devraient permettre la confortation des acquis.

Pierre BLANDEAU nous présente le manuel du responsable régional de la formation dans lequel il est précisé que ce dernier doit être reconduit annuellement dans sa fonction. Cette donnée semble en contradiction avec les statuts où le responsable régional de la formation est désigné pour quatre ans, comme les autres membres du Comité. Le Président interrogera les instances

fédérales. *Qui ont répondu que le texte évoqué par Pierre BLANDEAU n'avait aucune valeur juridique, n'ayant jamais été adopté par le Comité Directeur de la Fédération, et que le rôle du responsable régional de la formation était régi par nos statuts. Le responsable régional de la formation de la ligue d'Alsace a donc toute légitimité pour exercer ses fonctions.*

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le Président prononce la clôture de l'Assemblée Générale.

Jean-Claude MESSMER au nom de Grand Vol nous invite au pot de l'amitié.